AVIS EST DONNÉ QU'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS SERA TENUE LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 À 15 h 15, AU 2175 CHEMIN DU FLEUVE, LÉVIS

-ORDRE DU JOUR-

---

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Période de questions

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2024

4. Adoption de la *Politique d'achat de biens et de services de la Société de transport de Lévis (STLévis)*

5. Mise à jour de la *Politique concernant les frais de déplacement du personnel et des administrateurs de la Société de transport de Lévis*

6. Renouvellement du contrat d'assurance générale des biens et responsabilités pour l'année 2025 auprès de la firme Aon Parizeau inc.

7. Résiliation de l'entente de mandat confié à la Société de transport de Sherbrooke concernant la mise à jour des progiciels intégrés de transport Hastus

8. Règlement no 187 décrétant une dépense et un emprunt de 42 000 000 $ pour l'acquisition de vingt-deux (22) autobus électriques 12 mètres

9. Règlement no 188 décrétant une dépense et un emprunt de 1 050 000 $ pour la réalisation de divers projets prévus au Programme des immobilisations 2025-2034

10. Autorisation d'un avenant au mandat octroyé à InfoPanama Inc. pour la migration de l'infrastructure du système d'aide à l'exploitation du transport adapté du consortium CQC vers un service d'hébergement infonuagique

11. Prolongation du contrat accordé à l'entreprise Québécor Média Affichage Inc. pour l'exploitation publicitaire des autobus et des abribus de la Société de transport de Lévis pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025

12. Rapport des dépassements de coûts autorisés

13. Dépôt du certificat des responsabilités statutaires

14. Comptes payables

15. Points divers

    a. Acceptation de l'entente de principe intervenue entre la Société de transport de Lévis et les employés de l'entretien affiliés au Syndicat national des employés de garage du Québec inc. (SNEG) et autorisation de signatures

16. Période de questions

17. Levée de l'assemblée